



Département
des Landes

Le 25 septembre 2025

Le Département réaffirme son opposition à l'accord UE-Mercosur

Lors de sa session dédiée au vote de la décision modificative n°2 en novembre 2024, le Conseil départemental des Landes s'était inquiété des conséquences que pourrait engendrer la signature de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur et avait rappelé son opposition à cette ratification.

Il constate aujourd'hui avec regret qu'après avoir de nombreuses fois annoncé son désaccord sur cette signature, l'Etat est sur le point de finalement le valider.

Le Département des Landes réaffirme son opposition à cet accord avec le Mercosur qui se traduira par l'arrivée dans nos territoires de produits concurrençant les productions locales réalisées dans le respect de normes de qualité ne s'imposant pas à ces produits importés.

Un vœu sera proposé par le Président en réunion du Conseil départemental le 17 octobre prochain sur la base de la position de l'Assemblée des Départements de France.

Contact presse

Solène Méric
Département des Landes

05 58 05 40 01 / 07 64 45 69 06
presse@landes.fr

infos
landes.fr
xlandes-info.fr
